

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2137

16 novembre 2006

SOMMAIRE

Aequitas Europe 2, S.à r.l., Luxembourg	102574	HBI LuxFinCo, S.à r.l., Luxembourg	102569
AOL Participations II, S.à r.l., Luxembourg	102563	HBI Neuss, S.à r.l., Luxembourg	102569
Arvinmeritor Investment (Luxembourg) Limited, S.à r.l., Luxembourg	102552	HBI Troisdorf, S.à r.l., Luxembourg	102570
Axima, Axima Services S.A., Ehlerange	102562	KPI Residential Property 11, S.à r.l., Luxembourg	102548
Babcock & Brown Retail Portfolio 4, S.à r.l., Lu- xembourg	102538	KPI Residential Property 12, S.à r.l., Luxembourg	102565
Becrolux S.A., Luxembourg	102551	KPI Residential Property 4, S.à r.l., Luxembourg.	102575
Bruno Bressaglia & Fils, entreprise de construc- tions et de façades S.à r.l., Bascharage	102568	KPI Residential Property 5, S.à r.l., Luxembourg.	102575
Catrest Services S.A., Luxembourg	102563	KPI Residential Property 6, S.à r.l., Luxembourg.	102574
CBAM LLC, Luxembourg Branch, Luxembourg .	102564	KPI Residential Property 9, S.à r.l., Luxembourg.	102571
Compagnie Générale Européenne de Finance et d'Investissement S.A., Luxembourg	102566	KPI Retail Property 11, S.à r.l., Luxembourg	102575
Compagnie Générale Européenne de Finance et d'Investissement S.A., Luxembourg	102568	KPI Retail Property 14, S.à r.l., Luxembourg	102565
E-Plus 3G Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	102545	KPI Retail Property 16, S.à r.l., Luxembourg	102565
Evraz Group S.A., Luxembourg	102557	KPI Retail Property 17, S.à r.l., Luxembourg	102566
Evraz Group S.A., Luxembourg	102561	KPI Retail Property 18, S.à r.l., Luxembourg	102566
Filaine S.A., Luxembourg	102553	KPI Retail Property 19, S.à r.l., Luxembourg	102566
FMM Private Equity, Sicav, Luxembourg	102552	KPI Retail Property 20, S.à r.l., Luxembourg	102566
Foudre Participations S.A. Luxembourg, Luxem- bourg	102565	Lorluxvin, S.à r.l., Luxembourg	102575
FPSPi Sicav, Luxembourg	102545	Lorluxvin, S.à r.l., Luxembourg	102576
G. Schneider S.A., Luxembourg	102561	Madrax Properties, S.à r.l., Luxembourg	102552
Garage Alex Greischer, S.à r.l., Heffingen	102564	Man RMF Investments Sicav, Luxembourg	102562
Garage Alex Greischer, S.à r.l., Heffingen	102565	Metropol International, S.à r.l., Luxembourg	102549
Gemplus International S.A., Luxembourg	102530	Neptune Investments S.A., Luxembourg	102574
Gemplus International S.A., Luxembourg	102537	Oxford Acquisition, S.à r.l., Luxembourg	102548
Guardian Luxcoating S.A., Grevenmacher	102563	Pennaforth S.A., Luxembourg	102564
HBI Braunschweig, S.à r.l., Luxembourg	102569	PLD Finance, S.à r.l., Luxembourg	102553
HBI Bremen, S.à r.l., Luxembourg	102568	(Le) Premier VII, S.à r.l., Luxembourg	102571
HBI Cologne, S.à r.l., Luxembourg	102570	(Le) Premier VII, S.à r.l., Luxembourg	102574
HBI Delta GP, S.à r.l., Luxembourg	102569	ProLogis Directorship, S.à r.l., Luxembourg	102562
HBI Delta Sub, S.à r.l., Luxembourg	102569	ProLogis Management, S.à r.l., Luxembourg	102562
HBI Dietzenbach, S.à r.l., Luxembourg	102570	ProLogis UK Developments, S.à r.l., Luxembourg	102553
HBI Düsseldorf, S.à r.l., Luxembourg	102570	Protrust International S.A., Luxembourg	102556
HBI Gladbeck, S.à r.l., Luxembourg	102570	Real Estate Commercial Europe 3, S.à r.l., Luxem- bourg	102551
HBI Hamburg, S.à r.l., Luxembourg	102570	SBBI Finance S.A., Luxembourg	102554
HBI Holding, S.à r.l., Luxembourg	102569	Servco Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	102568
		Tulipa Holding S.A., Luxembourg	102564
		Waverley, S.à r.l., Senningerberg	102546
		Waverley, S.à r.l., Senningerberg	102548
		WP I Investments, S.à r.l., Luxembourg	102545

GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 73.145.

In the year two thousand and six, on the twenty-fourth day of August.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mrs Stephanie Ouadjed, Office Manager Luxembourg, residing in France, of GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. (the «Company»), a société anonyme having its registered office in Luxembourg, 46A, John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by deed of notary Gérard Lecuit, as a société à responsabilité limitée, on 6th December 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») no. 120 on 4th February 2000 and has been transformed into a société anonyme by deed of notary Gérard Lecuit, prenamed, on 1st February 2000, published in the Mémorial no. 363 on 20th May 2000. The articles of incorporation were amended several times and for the last time by deed of the notary Joseph Elvinger, prenamed, on June 22nd, 2006, not yet published in the Mémorial.

The appearing party, acting in its capacity as attorney in fact of the chief executive officer of the Company, acting pursuant to resolutions of the board of directors of the Company taken in meetings held in Luxembourg on 2nd February 2000, 1st March 2000 (extracts of which were registered with the deed of notary Gérard Lecuit, prenamed, of 18th May 2000) and on 13th November 2000, (an extract of which was registered with the deed of notary Joseph Elvinger, prenamed, on 28th November 2000) as well as a delegation of power and proxy by the chief executive officer dated 12th September 2002 (a copy of which was registered with the deed of notary Joseph Elvinger, prenamed, of 15th November 2002) and a delegation of power and proxy by the Company's secretary dated 28th October 2002 (a copy of which was registered with the deed of notary Joseph Elvinger, prenamed, of 15th November 2002), requested the notary to record its declarations as follows:

(I) Article 5 of the articles of incorporation of the Company provides as follows:

«[...]

5.2. The authorised capital is fixed at four hundred million Euro (EUR 400,000,000) consisting of one billion eight hundred and eighty-nine million four hundred and sixty-six thousand two hundred and twenty-six (1,889,466,226) shares, of no nominal value.

Out of the authorised share capital, the board of directors is authorised to issue further shares up to the total authorised share capital in whole or in part, from time to time, with or without reserving any pre-emptive subscription rights for existing shareholders and, as it may in its discretion determine, within a period expiring (x) for issues of shares reserved pursuant to items (i) to (iv) in 5.2.1. below, on the fifth anniversary after the date of publication of the minutes of the extraordinary general meeting held on 25th April 2006, and (y) for any other issues of shares pursuant to 5.2.2. hereunder, on the third anniversary after the date of publication of the minutes of the extraordinary general meeting held on 27th April 2004 (each time subject to extensions), and to determine the conditions of any such subscription (provided that part of the authorised capital is reserved as described below).

5.2.1. Out of the authorised share capital the following items (i) to (iv) shall be reserved with no pre-emption rights for:

(i) the issue of a maximum of twenty million (20,000,000) shares in exchange at a ratio of fifty (50) new shares in the Company for one (1) share of classes A, B or C of GEMPLUS S.A., a company incorporated under the laws of the Republic of France, registered in Marseille, under the number 349711200;

(ii) the issue of a maximum of fifty-six million eight hundred forty-five thousand and seven hundred (56,845,700) shares either in exchange at a ratio of fifty (50) new shares of the Company for one share of GEMPLUS S.A. to be issued under any of the GEMPLUS S.A. stock option plans in existence on 1st February 2000, or before or with respect to options to be issued by the Company to subscribe for shares in the Company upon terms identical to those existing for options issued under any of the GEMPLUS S.A. stock option plans in existence on 1st February 2000 or before, against surrender or exchange of, or renunciation to, such latter stock options in the same amounts on an adjusted basis (subject to the applicable ratio);

(iii) the issue of a maximum of fifty million (50,000,000) shares with respect to the options granted to the employees or officers of the GEMPLUS Group (including any subsidiaries or affiliates of the Company) in accordance with the stock option plan, as from time to time determined by the board of directors, subject to such further conditions as may be imposed by the general meeting of shareholders;

(iv) the issue of a total number of a maximum of up to sixty million (60,000,000) shares without nominal value to senior management, board members and/or executives throughout the GEMPLUS Group, either (a) by way of stock options, the terms and conditions thereof and/or relating thereto to be determined by the board of directors in its sole discretion, and/or (b) except in the case of board members, by way of free shares, the Company transferring, upon the issue of such free shares, an amount equivalent to the accounting par of such shares from its realised profits or distributable reserves to its share capital;

[...]»

(II) On the basis of the powers granted to the board of directors of the Company as set out under (I) above, the board of directors of the Company has by the board resolutions referred to above decided:

(i) to accept contributions of up to the total number of shares in issue in GEMPLUS S.A., a société anonyme incorporated under the laws of France and having its registered office at avenue du Pic de Bertagne, Parc d'Activités de Gémenos, 13420 Gémenos, registered in the commercial register of Marseille under the number R.C. Marseille B 349711200 (GEMPLUS S.A.);

(ii) to accept contributions of such number of shares in GEMPLUS S.A. as are issued or may be issued under any of the GEMPLUS S.A. stock option plans in existence on or before 1st February 2000;

(iii) to issue shares upon the exercise of stock options in the Company, all within the limits of the authorised share capital.

The board of directors has further delegated power to the chief executive officer to accept subscriptions for shares in the Company against such contributions in kind at a ratio of one (1) to fifty (50), to issue shares in the Company upon exercise of stock options issued in the Company, to record before a notary the issue of shares in the Company and to consequentially amend the articles of incorporation of the Company.

(III) Contribution in kind: By virtue of the authority granted by the board of directors, the following contributions in kind to the Company have been accepted and shares of the Company have been issued to the in kind contributors in accordance with article 5 of the articles of incorporation of the Company:

Date of contribution and issue of shares	Class of GEMPLUS S.A. shares contributed	Number of shares of GEMPLUS S.A. contributed	Number of GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. shares issued
1 August 2006	C	120	6,000
25 July 2006	C	5	250
4 August 2006	C	1	50
9 August 2006	C	100	5,000
Total		226	11,300

Thus a total of two hundred and twenty-six (226) shares (being all class C shares) in GEMPLUS S.A., with a par value of one point six Euro (EUR 1.6) each, have been contributed to the Company on the dates set out hereabove and on the same dates a total of eleven thousand and three hundred (11,300) shares of the Company have been issued.

(IV) The contributions in kind referred to under (III) above are valued consistently with the provisions recorded by the deed of notary Gérard Lecuit, prenamed, of 18th February 2000 and further deeds of the notary Joseph Elvinger, prenamed, 18th May 2000 and 28th November 2000 respectively. The board of directors in its resolutions of 13th November 2000, referred to above, confirmed the applicable exchange ratio of one (1) GEMPLUS S.A. share for fifty (50) shares in the Company.

In exchange for two hundred and twenty-six (226) class C shares of GEMPLUS S.A. with a par value of one point six Euro (EUR 1.6) each, valued in aggregate at thirty-one thousand and seven point twenty Euro (EUR 31,007.20), the Company has issued eleven thousand and three hundred (11,300) shares without nominal value and thus an amount of two thousand three hundred and ninety-two point twenty-one Euro (EUR 2,392.21) has been allocated to the share capital account and an amount of twenty-eight thousand six hundred and fourteen point ninety-nine Euro (EUR 28,614.99) has been allocated to the share premium account.

A list of the contributors in kind, their respective contribution and the number of shares subscribed by each of them was submitted to the notary.

Evidence of transfer to the Company of such contributions in kind was given to the undersigned notary.

(V) Pursuant to article 26-1 of the law on commercial companies, the above contributions in kind have been examined by KPMG AUDIT, réviseurs d'entreprises, pursuant to a report which shall remain annexed to this deed to be submitted with this deed to the formality of registration, the conclusion of which reads as follows:

«Based on the verifications carried out as described above, nothing has come to our attention to indicate that the value of the contribution does not correspond at least to the number and value of the shares, i.e. 11,300 shares at a total value of EUR 31,007.20 allocated for EUR 2,392.21 to the share capital and for EUR 28,614.99 to the share premium, to be issued as consideration.

Luxembourg, August 24, 2006.

KPMG AUDIT

Réviseurs d'Entreprises

C. Nicolet.»

(VI) Contribution in cash: By virtue of the authority granted by the board of directors, the following contributions in cash upon exercise of stock options to the Company has been accepted and shares of the Company have been issued to the in cash contributors in accordance with article 5 of the articles of incorporation of the Company:

Date of contribution and issue of shares	Payments received by the Company in EUR	Number of GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. shares issued
12 June 2006	827.64 EUR	836
13 June 2006	827.64 EUR	836
13 June 2006	908.82 EUR	918
13 June 2006	827.64 EUR	836
13 June 2006	1,558.26 EUR	1,574
13 June 2006	586.08 EUR	592
13 June 2006	580.14 EUR	586
13 June 2006	390.06 EUR	394
13 June 2006	446.49 EUR	451

13 June 2006	827.64 EUR	836
13 June 2006	207.90 EUR	210
12 June 2006	207.90 EUR	210
14 June 2006	3,624.39 EUR	3,661
14 June 2006	827.64 EUR	836
15 June 2006	827.64 EUR	836
15 June 2006	4,085.73 EUR	4,127
15 June 2006	12,587.85 EUR	12,715
16 June 2006	3,496.68 EUR	3,532
12 June 2006	1,980.99 EUR	2,001
16 June 2006	207.90 EUR	210
19 June 2006	827.64 EUR	836
19 June 2006	207.90 EUR	210
19 June 2006	2,110.68 EUR	2,132
16 June 2006	506.88 EUR	512
16 June 2006	966.24 EUR	976
20 June 2006	620.73 EUR	627
16 June 2006	520.74 EUR	526
16 June 2006	27,972.45 EUR	28,255
9 June 2006	495.00 EUR	500
23 June 2006	836.55 EUR	845
26 June 2006	14,579.58 EUR	11,302
26 June 2006	8,392.23 EUR	8,477
21 June 2006	827.64 EUR	836
27 June 2006	3,762.00 EUR	3,800
19 June 2006	207.90 EUR	210
20 June 2006	827.64 EUR	836
28 June 2006	207.90 EUR	210
27 June 2006	381.15 EUR	385
29 June 2006	1,398.87 EUR	1,413
27 June 2006	827.64 EUR	836
28 June 2006	827.64 EUR	836
27 June 2006	827.64 EUR	836
28 June 2006	827.64 EUR	836
29 June 2006	207.90 EUR	210
23 June 2006	24,168.87 EUR	24,413
30 June 2006	67,000.00 EUR	50,000
3 July 2006	827.64 EUR	836
29 June 2006	827.64 EUR	836
29 June 2006	827.64 EUR	836
29 June 2006	827.64 EUR	836
30 June 2006	16,783.47 EUR	16,953
28 June 2006	207.90 EUR	210
4 July 2006	1,029.60 EUR	1,040
4 July 2006	998.91 EUR	1,009
4 July 2006	827.64 EUR	836
4 July 2006	827.64 EUR	836
5 July 2006	207.90 EUR	210
5 July 2006	827.64 EUR	836
5 July 2006	827.64 EUR	836
10 July 2006	2,280.96 EUR	2,304
11 July 2006	4,196.61 EUR	4,239
8 July 2006	207.90 EUR	210
7 July 2006	207.90 EUR	210
14 July 2006	488.07 EUR	493
10 July 2006	447,559.20 EUR	452,080
18 July 2006	207.90 EUR	210
14 July 2006	827.64 EUR	836
18 July 2006	1,154.34 EUR	1,166
21 July 2006	69,931.62 EUR	70,638
28 July 2006	497.97 EUR	503

26 July 2006	995.94 EUR	1,006
27 July 2006	1,975.05 EUR	1,995
28 July 2006	55,944.90 EUR	56,510
7 August 2006	206.91 EUR	209
7 August 2006	16,783.47 EUR	16,953
8 August 2006	827.64 EUR	836
8 August 2006	827.64 EUR	836
8 August 2006	1,672.11 EUR	1,689
7 August 2006	3,476.88 EUR	3,512
8 August 2006	1,222.65 EUR	1,235
8 August 2006	827.64 EUR	836
8 August 2006	827.64 EUR	836
8 August 2006	2,674.98 EUR	2,702
7 August 2006	8,392.23 EUR	8,477
14 August 2006	5,686.56 EUR	5,744
9 August 2006	827.64 EUR	836
Total	852,750.97 EUR	840,263

Thus a total of eight hundred and fifty-two thousand seven hundred and fifty point ninety-seven Euro (EUR 852,750.97) has been contributed to the Company on the date set out hereabove and on the same date a total of eight hundred and forty thousand two hundred and sixty-three (840,263) shares with no nominal value in the Company have been issued.

(VII) The contributions in cash referred to under (VI) above by way of exercise of stock options in the Company amount to eight hundred and fifty-two thousand seven hundred and fifty point ninety-seven Euro (EUR 852,750.97) and the Company has issued eight hundred and forty thousand two hundred and sixty-three (840,263) new shares without nominal value, thus an amount of one hundred and seventy-seven thousand eight hundred and eighty-three point sixty-eight Euro (EUR 177,883.68) has been allocated to the share capital account and an amount of six hundred and seventy-four thousand eight hundred and sixty-seven point twenty-nine Euro (EUR 674,867.29) is allocated to the premium account.

The details of the contributors in cash, their respective contributions and the number of shares subscribed by each of them have been submitted to the notary.

Evidence of payment to the Company of such contributions in cash was given to the undersigned notary.

(VIII) Pursuant to the above, the issued share capital of the Company has been increased by a total amount of one hundred and eighty thousand two hundred and seventy-five point eighty-nine Euro (EUR 180,275.89) and the share premium by an amount of seven hundred and three thousand four hundred and eighty-two point twenty-eight Euro (EUR 703,482.28) by the issue of a total of eight hundred and fifty-one thousand five hundred and sixty-three (851,563) shares in the Company. As a result of the preceding increase of capital, the sub paragraph 5.1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended so as to read as follows:

«5.1. The subscribed capital is set at one hundred and thirty-four million one hundred and eighty-two thousand and three hundred point zero nine Euro (EUR 134,182,300.09) consisting of six hundred and thirty-three million seven hundred and forty-six thousand four hundred and thirty shares (633,746,430) in registered form without nominal value.»

(IX) The total contributions (in kind and in cash) are valued at eight hundred and eighty-three thousand seven hundred and fifty-eight point seventeen Euro (EUR 883,758.17).

Contributions in kind: The contributors in kind having contributed shares in GEMPLUS S.A., referred to above, have in aggregate contributed shares in GEMPLUS S.A. which together with all the shares in GEMPLUS S.A. already owned by the Company, exceed 65% of the total share capital of GEMPLUS S.A.

As a consequence thereof, the Company declares that these contributions in kind qualify for the capital duty exemption pursuant to article 4-2 of the law of 29th December 1971, as amended.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of its increase of capital are estimated at twelve thousand seven hundred Euro.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-quatrième jour d'août.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Stéphanie Ouadjed, Office Manager Luxembourg, résidant en France, de GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. (la «Société»), une société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg au 46A, John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, sous forme d'une société à responsabilité limitée, en date du 6 décembre 1999, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») n° 120 le 4 février 2000 et a été transformée en une société anonyme suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, susmentionné, le 1^{er} février 2000, publié au Mémorial n° 363 le 20 mai 2000. Les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu par acte du notaire Joseph Elvinger, susmentionné, le 22 juin 2006, non encore publié au Mémorial.

La partie comparante, agissant en tant que mandataire de l'administrateur-délégué de la Société, lui-même agissant en vertu de résolutions du conseil d'administration de la Société prises lors de réunions qui se sont tenues à Luxembourg le 2 février 2000, le 1^{er} mars 2000 (dont des extraits ont été enregistrés avec l'acte du notaire Gérard Lecuit, susmentionné, du 18 mai 2000) et le 13 novembre 2000 (dont un extrait a été enregistré avec l'acte du notaire Joseph Elvinger, susmentionné, du 28 novembre 2000), ainsi qu'une délégation de pouvoir et procuration par l'administrateur-délégué daté au 12 septembre 2002 (une copie de laquelle a été enregistrée avec l'acte du notaire Joseph Elvinger, susmentionné, le 15 novembre 2002) et une délégation de pouvoir et procuration par le secrétaire de la Société au 28 octobre 2002 (une copie de laquelle a été enregistrée avec l'acte du notaire Joseph Elvinger, susmentionné, le 15 novembre 2002) a requis le notaire d'acter ses déclarations de la manière suivante:

(I) L'article 5 des statuts de la Société prévoit ce qui suit:

«[...]

5.2 Le capital autorisé s'élève à quatre cent millions d'euros (EUR 400.000.000,-) représenté par un milliard huit cent quatre-vingt-neuf millions quatre cent soixante-six mille deux cent vingt-six (1.889.466.226) actions sans valeur nominale.

A l'intérieur du capital social autorisé, le conseil d'administration est autorisé à émettre de nouvelles actions dans la limite du capital social autorisé en une ou plusieurs fois de temps en temps, en réservant ou non un droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants, tel que déterminé de manière discrétionnaire par le conseil, pendant une période expirant (x) pour les émissions d'actions réservées conformément aux points (i) à (iv) du 5.2.1 ci-dessous, le 5^e anniversaire après la date de publication du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 avril 2006 et (y) pour toute autre émission d'actions conformément au 5.2.2 ci-dessous, le 3^e anniversaire après la date de publication du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 avril 2004 (chaque fois sous réserve d'extensions), et de déterminer les conditions d'une telle souscription (étant entendu qu'une partie du capital autorisé est réservé tel que décrit ci-dessous).

5.2.1 Dans le cadre du capital social autorisé, les points suivants (i) à (iv) seront réservés sans droit préférentiel de souscription à:

(i) l'émission d'un maximum de vingt millions (20.000.000) d'actions suivant un rapport d'échange de cinquante (50) nouvelles actions de la Société pour une (1) action des classes A, B ou C de GEMPLUS S.A., une société constituée sous les lois françaises et enregistrée à Marseille sous le n° 349711200;

(ii) l'émission d'un maximum de cinquante-six millions huit cent quarante-cinq mille sept cents (56.845.700) actions, soit, suivant un rapport d'échange de cinquante (50) nouvelles actions de la Société pour une (1) action de GEMPLUS S.A., devant être émises conformément à un quelconque plan d'option d'actions de GEMPLUS S.A. existant au 1^{er} février 2000 ou antérieurement, soit sur base d'options devant être émises par la Société pour souscrire des actions de la Société en termes identiques à ceux existant pour des options émises conformément à tout plan d'option d'actions de GEMPLUS S.A. existant au 1^{er} février 2000 ou antérieurement, contre remise ou échange de, ou renonciation à, ces options d'actions existantes pour les mêmes montants sur une base ajustée (en tenant compte du ratio applicable);

(iii) l'émission d'un nombre total maximum de cinquante millions (50.000.000) d'actions sur base des options offertes aux employés et agents du groupe GEMPLUS (englobant toute filiale ou société affiliée à la Société) conformément au plan d'option d'actions déterminé par le conseil d'administration sous réserve d'autres conditions supplémentaires qui pourront être imposées par l'assemblée générale des actionnaires;

(iv) l'émission d'un maximum de soixante millions (60.000.000) d'actions sans valeur nominale aux cadres supérieurs (senior management), administrateurs et/ou aux cadres exécutifs (exécutives) du groupe GEMPLUS, soit (a) au moyen d'options d'actions, les termes et conditions applicables ou connexes, devant être déterminés par le conseil d'administration de manière discrétionnaire, et/ou (b) sauf le cas des administrateurs, au moyen d'actions gratuites, la Société transférant à la suite de l'émission de telles actions gratuites un montant équivalent au pair comptable de ces actions calculé à partir des profits réalisés ou des réserves disponibles de son capital social;

[...]»

(II) Sur base des pouvoirs donnés au conseil d'administration de la Société tels que décrit sous (I) ci-dessus, le conseil d'administration de la Société a, par les résolutions mentionnées ci-dessus, décidé:

(i) d'accepter les apports dont le nombre peut atteindre la totalité des actions émises par GEMPLUS S.A., une société anonyme constituée sous les lois françaises et ayant son siège social avenue du Pic de Bertagne, Parc d'Activités de Gémenos, 13420 Gémenos, enregistrée auprès du registre de commerce de Marseille sous le numéro R.C. Marseille B 349711200 (GEMPLUS S.A.);

(ii) d'accepter les apports d'un tel nombre d'actions dans GEMPLUS S.A. tel qu'émises ou pouvant être émises conformément à tout plan d'option d'actions de GEMPLUS S.A. antérieur ou existant au 1^{er} février 2000;

(iii) d'émettre des actions à la suite de l'exercice des options d'actions de la Société;

le tout dans les limites du capital social autorisé.

Le conseil d'administration a, de plus, délégué à l'administrateur-délégué le pouvoir d'accepter les souscriptions à des actions de la Société contre un tel apport en nature à raison d'un ratio d'échange d'un (1) à cinquante (50), d'émettre

des actions de la Société à la suite de l'exercice d'options d'actions émises dans la Société, de constater devant notaire l'émission d'actions par la Société et de modifier corrélativement les statuts de la Société.

(III) Souscription en nature: Conformément aux pouvoirs donnés par le conseil d'administration, les apports en nature suivants à la Société ont été acceptés et des actions de la Société ont été émises au profit des apporteurs en nature en conformité avec l'article 5 des statuts de la Société:

Date de l'apport et de l'émission des actions	Classe des actions de GEMPLUS S.A. apportées	Nombre d'actions de GEMPLUS S.A. apportées	Nombre d'actions de GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. émises
1 ^{er} août 2006	C	120	6.000
25 juillet 2006.	C	5	250
4 août 2006	C	1	50
9 août 2006	C	100	5.000
Total		226	11.300

En conséquence un total de deux cent vingt-six (226) actions (étant toutes des actions de classe C) dans GEMPLUS S.A. avec une valeur nominale d'un virgule six euros (EUR 1,6) chacune, ont été apportées à la Société aux dates ci-dessus, et aux mêmes dates un total d'onze mille trois cents (11.300) actions de la Société ont été émises.

(IV) Les apports en nature auxquels il est fait référence sous (III) ci-dessus ont été évalués en conformité avec les actes du notaire Gérard Lecuit, susmentionné, du 18 février 2000 et l'acte du notaire Joseph Elvinger, susmentionné, respectivement des 18 mai 2000 et 28 novembre 2000. Le conseil d'administration a dans ses résolutions du 13 novembre 2000, mentionnées ci-dessus, confirmé le taux d'échange applicable d'une (1) action de GEMPLUS S.A. pour cinquante (50) actions de la Société.

En échange de deux cent vingt-six (226) actions de classe C de GEMPLUS S.A. d'une valeur nominale d'un virgule six euros (EUR 1,6) chacune, évaluées au total à trente et un mille et sept virgule vingt euros (EUR 31.007,20), la Société a émis onze mille trois cents (11.300) actions sans valeur nominale, et par conséquent, un montant de deux mille trois cent quatre-vingt-douze virgule vingt et un euros (EUR 2.392,21) a été alloué au compte capital social et un montant de vingt-huit mille six cent quatorze virgule quatre-vingt-dix-neuf euros (EUR 28.614,99) a été alloué au compte prime d'émission.

La liste des apporteurs en nature, leur apport respectif et le nombre d'actions souscrites par chacun d'entre eux a été soumise au notaire.

La preuve du transfert à la Société de ces apports en nature a été donnée au notaire instrumentant.

(V) Conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, les apports en nature décrits ci-dessus ont été examinés par KPMG AUDIT, réviseurs d'entreprises, conformément à un rapport qui restera annexé au présent acte, afin d'être soumis avec lui aux formalités d'enregistrement, et qui conclut comme suit:

«Sur base des vérifications effectuées, telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur des actions, c.-à-d. 11.300 actions pour une valeur totale de EUR 31.007,20, dont EUR 2.392,21 alloués au capital social et EUR 28.614,99 alloués à la prime d'émission, des actions à émettre en contrepartie.

Luxembourg, le 24 août 2006.

KPMG AUDIT

Réviseurs d'Entreprises

C. Nicolet.»

(VI) Apports en numéraire: En vertu des pouvoirs donnés par le conseil d'administration, les apports en numéraire suivants à la Société ont été acceptés et des actions de la Société ont été émises aux apporteurs en numéraire en conformité avec l'article 5 des statuts de la Société:

Date de l'apport et de l'émission des actions	Paiements reçus par la Société en EUR	Nombre d'actions GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. émises
12 juin 2006	827,64 EUR	836
13 juin 2006	827,64 EUR	836
13 juin 2006	908,82 EUR	918
13 juin 2006	827,64 EUR	836
13 juin 2006	1.558,26 EUR	1.574
13 juin 2006	586,08 EUR	592
13 juin 2006	580,14 EUR	586
13 juin 2006	390,06 EUR	394
13 juin 2006	446,49 EUR	451
13 juin 2006	827,64 EUR	836
13 juin 2006	207,90 EUR	210
12 juin 2006	207,90 EUR	210
14 juin 2006	3.624,39 EUR	3.661
14 juin 2006	827,64 EUR	836
15 juin 2006	827,64 EUR	836
15 juin 2006	4.085,73 EUR	4.127

15 juin 2006	12.587,85 EUR	12.715
16 juin 2006	3.496,68 EUR	3.532
12 juin 2006	1.980,99 EUR	2.001
16 juin 2006	207,90 EUR	210
19 juin 2006	827,64 EUR	836
19 juin 2006	207,90 EUR	210
19 juin 2006	2.110,68 EUR	2.132
16 juin 2006	506,88 EUR	512
16 juin 2006	966,24 EUR	976
20 juin 2006	620,73 EUR	627
16 juin 2006	520,74 EUR	526
16 juin 2006	27.972,45 EUR	28.255
9 juin 2006	495,00 EUR	500
23 juin 2006	836,55 EUR	845
26 juin 2006	14.579,58 EUR	11.302
26 juin 2006	8.392,23 EUR	8.477
21 juin 2006	827,64 EUR	836
27 juin 2006	3.762,00 EUR	3.800
19 juin 2006	207,90 EUR	210
20 juin 2006	827,64 EUR	836
28 juin 2006	207,90 EUR	210
27 juin 2006	381,15 EUR	385
29 juin 2006	1.398,87 EUR	1.413
27 juin 2006	827,64 EUR	836
28 juin 2006	827,64 EUR	836
27 juin 2006	827,64 EUR	836
28 juin 2006	827,64 EUR	836
29 juin 2006	207,90 EUR	210
23 juin 2006	24.168,87 EUR	24.413
30 juin 2006	67.000,00 EUR	50.000
3 juillet 2006	827,64 EUR	836
29 juin 2006	827,64 EUR	836
29 juin 2006	827,64 EUR	836
29 juin 2006	827,64 EUR	836
30 juin 2006	16.783,47 EUR	16.953
28 juin 2006	207,90 EUR	210
4 juillet 2006	1.029,60 EUR	1.040
4 juillet 2006	998,91 EUR	1.009
4 juillet 2006	827,64 EUR	836
4 juillet 2006	827,64 EUR	836
5 juillet 2006	207,90 EUR	210
5 juillet 2006	827,64 EUR	836
5 juillet 2006	827,64 EUR	836
10 juillet 2006	2.280,96 EUR	2.304
11 juillet 2006	4.196,61 EUR	4.239
8 juillet 2006	207,90 EUR	210
7 juillet 2006	207,90 EUR	210
14 juillet 2006	488,07 EUR	493
10 juillet 2006	447.559,20 EUR	452.080
18 juillet 2006	207,90 EUR	210
14 juillet 2006	827,64 EUR	836
18 juillet 2006	1.154,34 EUR	1.166
21 juillet 2006	69.931,62 EUR	70.638
28 juillet 2006	497,97 EUR	503
26 juillet 2006	995,94 EUR	1.006
27 juillet 2006	1.975,05 EUR	1.995
28 juillet 2006	55.944,90 EUR	56.510
7 août 2006	206,91 EUR	209
7 août 2006	16.783,47 EUR	16.953
8 août 2006	827,64 EUR	836
8 août 2006	827,64 EUR	836

8 août 2006	1.672,11 EUR	1.689
7 août 2006	3.476,88 EUR	3.512
8 août 2006	1.222,65 EUR	1.235
8 août 2006	827,64 EUR	836
8 août 2006	827,64 EUR	836
8 août 2006	2.674,98 EUR	2.702
7 août 2006	8.392,23 EUR	8.477
14 août 2006	5.686,56 EUR	5.744
9 août 2006	827,64 EUR	836
Total	852.750,97 EUR	840.263

En conséquence, un total de huit cent cinquante-deux mille sept cent cinquante virgule quatre-vingt-dix-sept euros (EUR 852.750,97) a été contribué à la Société aux dates ci-dessus et aux mêmes dates un total de huit cent quarante mille deux cent soixante-trois (840.263) actions sans valeur nominale dans la Société ont été émises.

(VII) Les apports en numéraire mentionnés sous (III) par exercice d'options d'actions dans la Société sont pour un montant de huit cent cinquante-deux mille sept cent cinquante virgule quatre-vingt-dix-sept euros (EUR 852.750,97) et la Société a émis huit cent quarante mille deux cent soixante-trois (840.263) actions nouvelles sans valeur nominale, et par conséquent un montant de cent soixante-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-trois virgule soixante-huit euros (EUR 177.883,68) a été alloué au compte capital social et un montant de six cent soixante-quatorze mille huit cent soixante-sept virgule vingt-neuf euros (EUR 674.867,29) est alloué au compte prime d'émission.

Une liste des apporteurs en numéraire, leurs apports respectifs et le nombre d'actions souscrites par chacun d'entre eux ont été soumis au notaire instrumentant.

Preuve du paiement des apports en numéraire à la Société a été donnée au notaire instrumentant.

(VIII) Au vu de ce qui précède, le capital social émis de la Société a été augmenté d'un montant total de cent quatre-vingt mille deux cent soixante-quinze virgule quatre-vingt-neuf euros (EUR 180.275,89) et la prime d'émission d'un montant total de sept cent trois mille quatre cent quatre-vingt-deux virgule vingt-huit euros (EUR 703.482,28) par l'émission d'un total de huit cent cinquante et un mille cinq cent soixante-trois (851.563) actions de la Société. Il résulte de l'augmentation de capital qui précède que le paragraphe 5.1 de l'article 5 des statuts de la Société a été modifié comme suit:

«5.1 Le capital souscrit s'élève à cent trente-quatre millions cent quatre-vingt-deux mille trois cents virgule zéro neuf euros (EUR 134.182.300,09) divisé en six cent trente-trois millions sept cent quarante-six mille quatre cent trente (633.746.430) actions nominatives sans valeur nominale.»

(IX) Les apports (en nature et en numéraire) ont été évalués au total à huit cent quatre-vingt-trois mille sept cent cinquante-huit virgule dix-sept euros (EUR 883.758,17).

Apport en nature: Les apporteurs en nature, ayant apporté des actions de GEMPLUS S.A. auxquels est fait référence ci-dessus, ont apporté, avec les actions dans GEMPLUS S.A. déjà détenues par la Société, plus de 65% de la totalité du capital social de GEMPLUS S.A.

En conséquence de ce qui précède, la Société déclare que les apports en nature bénéficient de l'exemption du droit d'apport conformément à l'article 4.2. de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société émis à sa charge en raison de l'augmentation de capital sont évalués à douze mille sept cents euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'entête des présents.

Lecture faite de l'acte, la partie comparante a signé avec Nous, Notaire, le présent acte original.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur demande de la personne comparant, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française. A la demande de la même partie comparante en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: S. Ouadjed, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, vol. 155S, fol. 19, case 4. – Reçu 8.527,51 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

J. Elvinger.

(106517.3/211/490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2006.

GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 73.145.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43906 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2006.

J. Elvinger.

(106518.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2006.

BABCOCK & BROWN RETAIL PORTFOLIO 4, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: EUR 12,500.**Registered office: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 119.932.**STATUTES**

In the year two thousand and six, on the twenty-fifth day of September.

Before Us, Maître André Jean Joseph Schwachtgen, civil law notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS 5, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under number B 118.537,

represented by Mr Frank Stolz-Page, private employee, with professional address in Luxembourg,

by virtue of a proxy with power of substitution given on September 22, 2006.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration**Art. 1. Name**

There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name BABCOCK & BROWN RETAIL PORTFOLIO 4, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager or, as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager or, as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, units in investment funds, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the sole manager or, if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile or scanned copies.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager or, if there are more than one manager, by the single signature of any manager of the Company, or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the sole manager or, as the case may be, the board of managers;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Art. 17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31st December 2006.

Subscription - Payment

Thereupon, BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS 5, S.à r.l., represented as stated above, declares to subscribe for the whole share capital of the Company and to fully pay up all five hundred (500) shares by a contribution in cash amounting to twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), which amount is at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this extraordinary general meeting is estimated at approximately at two thousand two hundred (2,200) Euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the share capital of the Company, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Mark Dunstan, Managing Director, born in Melbourne (Australia), on February 11, 1962, residing at 18, rue Michel Lentz, L-1928 Luxembourg;
- Mr Yves Elsen, Managing Director, born in Luxembourg, on March 4, 1958, residing at 8, rue des Thermes Romains, L-8266 Mamer, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr Nicolas Comes, Managing Director, born in Luxembourg, on June 30, 1948, residing at 1, Feitekneppchen, L-8129 Bridel, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Mr Ben de Jonge, Managing Director, born in Den Helder, The Netherlands, on June 11, 1961, residing at El Cortijo Hancharban 1 29611, Istan, Spain.

2. The registered office of the Company is set at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-cinquième jour de septembre.

Par-devant Maître André Jean Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS 5, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 118.537,

représentée par Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration avec pouvoir de substitution donnée le 22 septembre 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**Art. 1^{er}. Dénomination**

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination BABCOCK & BROWN RETAIL PORTFOLIO 4, S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à

cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, parts dans des fonds d'investissement, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus d'un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant unique, ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre, téléfax ou copies scannées.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature de son gérant unique ou, si la Société est gérée par plus d'un gérant, par la signature unique de tout gérant de la Société, ou par les signatures individuelle ou conjointe de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant unique ou le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS 5, S.à r.l., représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'entière du capital social de la Société et de libérer intégralement les cinq cents (500) parts sociales par un versement en espèces, si bien que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille deux cents (2.200) euros.

Décisions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - M. Mark Dunstan, Administrateur, né à Melbourne (Australie), le 11 février 1962, demeurant au 18, rue Michel Lenz, L-1928 Luxembourg;
 - M. Yves Elsen, Administrateur, né à Luxembourg, le 4 mars 1958, demeurant 8, rue des Thermes Romains, L-8266 Mamer, Grand-Duché de Luxembourg;
 - M. Nicolas Comes, Administrateur, né à Luxembourg, le 30 juin 1948, demeurant 1, Feitekneppchen, L-8129 Bridel, Grand-Duché de Luxembourg; et
 - M. Ben de Jonge, Administrateur, né à Den Helder, les Pays-Bas, le 11 juin 1961, demeurant El Cortijo Hancharban 1 29611, Istan, Espagne.
2. Le siège social de la Société est établi au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que, sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: F. Stolz-Page, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2006, vol. 155S, fol. 55, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2006.

A. Schwachtgen.

(107809.3/230/428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2006.

E-PLUS 3G LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 75.636.

Extrait des résolutions du Conseil de Gérance de la Société prises en date du 18 août 2006

En date du 18 août 2006, le Conseil de gérance de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de nommer Monsieur Christian Fuchs, né le 24 mai 1964 à Vienne en Autriche, demeurant au 20, Adonisweg, 1220 Vienne, en Autriche, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social de la Société clôturé au 31 avril 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2006.

E-PLUS 3G LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2006, réf. LSO-BV00401. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106769.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

FPSPICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 90.873.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 28 juillet 2006

En date du 28 juillet 2006, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Maurizio Montagnese, en qualité d'Administrateur,
- d'accepter la démission de Monsieur Prospero Albesiano, en qualité d'Administrateur,
- d'accepter la démission de Monsieur Bruno Mazzola, en qualité d'Administrateur,
- de coopter Monsieur Giancarlo Ferraris, Sanpaolo IMI Spa, Corso Filippo Turati 12, I-10128 Torino, Italie, en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Maurizio Montagnese, démissionnaire,
- de coopter Monsieur Ennio Gorrieri, Sanpaolo IMI Spa, Corso Filippo Turati 12, I-10128 Torino, Italie, en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Prospero Albesiano, démissionnaire,
- de coopter Monsieur Claudio Graziano, Sanpaolo IMI Spa, Corso Filippo Turati 12, I-10128 Torino, Italie, en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Bruno Mazzola, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02492. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106777.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

WP I INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 119.293.

EXTRAIT

Conformément à un contrat de transfert de parts sociales en date du 8 septembre 2006, cinq cents (500) parts sociales de la Société ont été transférées par WARBURG PINCUS, S.à r.l. à WARBURG PINCUS REAL ESTATE IGP, LLC.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2006.

Pour WP I INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2006, réf. LSO-BV00064. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106787.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

WAVERLEY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: EUR 127,000.-.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 109.030.

In the year two thousand and six, on the fourteenth of September.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

BROMPTON PROPERTY PARTNER LLC, a limited liability company, incorporated and existing under the laws of Delaware, registered in the State of Delaware under number 0265637, and having its registered office at 26C, Trolley Square, Wilmington, Delaware 19806, United States of America,

here represented by Mr Grégoire Fraisse, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on September 14, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing in Luxembourg under the name of WAVERLEY, S.à r.l. with registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 109.030, incorporated by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, on June 17, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1228 dated November 18, 2005, and whose bylaws have been last amended by an extraordinary general meeting held on March 13, 2006 in front of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The Company's share capital is fixed at one hundred twenty-seven thousand Euro (EUR 127,000.-), divided into one thousand sixteen (1,016) shares of one hundred twenty-five Euro (EUR 125.-) each.

III. The sole shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg to 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

IV. Pursuant to the above transfer of registered office, the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 5. first paragraph.** The registered office is established in Senningerberg.»

V. The sole shareholder resolves to dismiss with immediate effect LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. as manager of the Company.

VI. The sole shareholder resolves to appoint Mr Marcel Stephany, Company Director, born on the 4th of September 1951 in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), residing at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand Duchy of Luxembourg, as new manager of the Company with immediate effect for an unlimited period of time.

VII. The sole shareholder resolves to create two categories of managers and decides that the board of managers of the Company will be composed as follows:

Category A Manager:

Mr Michael Bickford, residing at 58, Rutland Gate, Flat 20, London SW7, 1PL, United Kingdom;

Category B Manager:

Mr Marcel Stephany, Company director, born on the 4th of September 1951 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, residing at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand Duchy of Luxembourg.

VIII. The sole shareholder resolves to amend the first paragraph of article 12 of the Company's articles of association as follows:

«**Art. 12. first paragraph.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a Board of Managers composed of Category A Managers and Category B Managers. The manager(s) need not to be partners. The manager(s) may be revoked *ad nutum*.»

IX. The sole shareholder resolves to amend the fourth paragraph of article 12 of the Company's articles of association as follows:

«**Art. 12. fourth paragraph.** The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.»

X. The sole shareholder resolves to amend the seventh paragraph of article 12 of the Company's article of association as follows:

«**Art. 12. seventh paragraph.** In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented including at least the favourable vote of one Category A Manager and one Category B Manager.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting, are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the French version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BROMPTON PROPERTY PARTNER LLC, un Limited liability Company de droit de l'Etat du Delaware, enregistrée sous le numéro 0265637, et ayant son siège social au 23C, Trolley Square, Wilmington, Delaware 19806, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Monsieur Grégoire Fraisse, employé, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 14 septembre 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de WAVERLEY, S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 109.030, constituée suivant acte du notaire Maître Henri Hellinckx, notaire à Mersch, reçu en date du 17 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1228 en date du 18 novembre 2005, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois lors d'une assemblée générale extraordinaire en date du 13 mars 2006 tenue devant Maître Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, non encore publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à cent vingt-sept mille euros (EUR 127.000,-), divisé en mille seize (1.016) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

III. L'associé unique décide de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

IV. Suite au transfert du siège social ci-dessus, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. premier paragraphe.** Le siège social est établi à Senningerberg.»

V. L'associé unique décide de révoquer avec effet immédiat LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. en tant que gérant de la Société.

VI. L'associé unique décide de nommer Monsieur Marcel Stephany, administrateur de sociétés, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), résidant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

VII. L'associé unique décide de créer deux catégories de gérants et décide que le conseil de gérance de la Société sera composé comme suit:

Gérant de catégorie A:

Monsieur Michael Bickford, résidant au 58, Rutland gate, SW7 1PL Londres, Royaume-Uni;

Gérant de catégorie B:

Monsieur Marcel Stephany, administrateur de sociétés, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), résidant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg.

VIII. L'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 12 des statuts de la Société comme suit:

«**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un Conseil de Gérance composé de gérants de catégorie A et de gérants de catégorie B. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.»

IX. L'associé unique décide de modifier le quatrième paragraphe de l'article 12 des statuts de la Société comme suit:

«**Art. 12. quatrième paragraphe.** La Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.»

X. L'associé unique décide de modifier le septième paragraphe de l'article 12 des statuts de la Société comme suit:

«**Art. 12. septième paragraphe.** En cas de pluralité de gérants, les résolutions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés avec au moins le vote favorable d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version française fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Fraisse, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, vol. 155S, fol. 39, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2006.

J. Elvinger.

(107905.3/211/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2006.

WAVERLEY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 109.030.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 44140 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2006.

J. Elvinger.

(107906.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2006.

OXFORD ACQUISITION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 16.000,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 118.204.

Transferts de parts sociales

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales du 26 septembre 2006 que:

OXFORD PARTNERS, L.P., un limited partnership constitué et régi selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited, PO Box 908GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, immatriculé auprès du Registrar of Exempted Limited Partnership Cayman Islands B.W.I. sous le numéro WK-17454, a transféré cent soixante (160) parts sociales qu'il détenait dans la Société

à OXFORD PARTNERS (UK), L.P., un limited partnership constitué et régi selon les lois de l'Angleterre et les Pays de Galles, ayant son siège social au Burdett House, Sixth Floor, 15-16 Buckingham Street, London W2N 6DU, Royaume-Uni.

Depuis cette date, les cent soixante (160) parts sociales de la Société sont désormais réparties comme suit:

OXFORD PARTNERS (UK), L.P.	160 parts sociales
Total	160 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour OXFORD ACQUISITION, S.à r.l.

MERCURIA SERVICES S.A.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2006, réf. LSO-BV00061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106781.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

KPI RESIDENTIAL PROPERTY 11, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 112.705.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00736, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107073.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

METROPOL INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 119.924.

STATUTS

L'an deux mille, le dix-neuf septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

METROPOL REAL ESTATE GROUP LTD, ayant son siège social à Paesa Estate, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, numéro de registre 1019360,

ici représentée par Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration datée du 11 septembre 2006.

Ladite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination: METROPOL INTERNATIONAL, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par dix (10) parts sociales d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

Art. 7. Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par deux gérants au moins. Ils constitueront un conseil de gérance. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, les gérants auront tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

L'acquisition et la cession de biens immobiliers sont du ressort exclusif de l'assemblée générale des associés.

La Société sera engagée par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le conseil de gérance déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2006.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance;
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice;
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes;
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

La partie comparante, représentée comme dit, a déclaré que toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué à environ mille quatre cent cinquante (1.450,-) euros.

Décision de l'associé unique

- 1) La Société est administrée par les gérants suivants:
 - a) Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - b) Monsieur Sébastien Graviere, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - c) Monsieur Michaël Zianveni, juriste, né le 4 mars 1974 à Villepinte - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - d) Monsieur Jean-Yves Nicolas, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

2) L'adresse de la Société est fixée au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Koeune, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, vol. 155S, fol. 53, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2006.

A. Schwachtgen.

(107793.3/230/134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2006.

REAL ESTATE COMMERCIAL EUROPE 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 117.709.

Il résulte d'une cession du 28 juin 2006 que Mme Alane Julia Fairhall, domiciliée à 9 Cavendish Close, Amersham, GB-HP & 6QD Bucks, a transféré la propriété de 26 parts sociales de la société à responsabilité limitée REAL ESTATE COMMERCIAL EUROPE 3, S.à r.l., à FELHAM (INTERNATIONAL) LIMITED, ayant son siège social à Gibraltar, 57/63 Line Wall Road.

Le capital social est dorénavant réparti comme suit:

1. REAL ESTATE COMMERCIAL EUROPE 1, S.à r.l., avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie	474 parts sociales
2. FELHAM (INTERNATIONAL) LIMITED, avec siège social à Gibraltar, 57/63 Line Wall Road ..	26 parts sociales
Total	500 parts sociales

Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour avis sincère et conforme

REAL ESTATE COMMERCIAL EUROPE 3, S.à r.l.

A. Heinz

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06948. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106786.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

BECROLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 62.584.

RECTIFICATIF

Extrait

Suite à une erreur commise dans la publication effectuée suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mai 2005, il y a lieu de lire:

«Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mai 2005 que:

- La société PANNELL KERR FORSTER LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social au 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg, en tant que Réviseur d'entreprises, en remplacement de CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., commissaire démissionnaire. Le Mandat de PANNELL KERR FORSTER LUXEMBOURG S.A. prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de 2006.»

En lieu et place de:

«Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mai 2005 que:

La société PANNELL KERR FORSTER LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social au 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg, en tant que commissaire, en remplacement de CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., commissaire démissionnaire.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07975. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106925.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

MADRAX PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 117.269.

Il résulte d'une cession du 14 juin 2006 que la société SECHEP INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l., ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, a transféré, la propriété de 26 (vingt-six) parts sociales de la société à responsabilité limitée MADRAX PROPERTIES, S.à r.l. à ATEAPITA-CONSULTADORIA E PARTICIPAÇÕES, UNIPESSOAL LDA, ayant son siège social à Edifício Marina Club, Avenida Arriaga, number 73, Funchal, Madeira, Portugal.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Pour avis sincère et conforme
MADRAX PROPERTIES, S.à r.l.
M. Koeune
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2006, réf. LSO-BU06845. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106788.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

ARVINMERITOR INVESTMENT (LUXEMBOURG) LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 8.000.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 84.358.

EXTRAIT

Suite à un transfert de parts sociales en date du 21 septembre 2006, l'associé unique de la Société, MERITOR I ACQUISITION CORPORATION a transféré la totalité des parts sociales de la Société à ARVINMERITOR HOLDINGS MEXICO, INC., une société créée et existante sous les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 2135 West Maple Road, Troy, Michigan 48084-7186, de sorte à ce que ARVINMERITOR HOLDINGS MEXICO, INC. est désormais l'associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2006.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00477. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106797.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

FMM PRIVATE EQUITY, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 115.447.

Extrait des décisions des Actionnaires adoptées le 16 août 2006

Il a été décidé comme suit:

1. D'accepter la démission de M. Luc Neuberg en qualité d'Administrateur de la Société, avec effet au 14 août 2006.
2. De nommer M. Ben Dufour, né le 11 juillet 1957 à Ostende, Belgique et demeurant au 6, Grand-rue, L-3394 Roesser, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité d'Administrateur de la Société, avec effet au 14 août 2006, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007, en remplacement de M. Luc Neuberg, démissionnaire.

Le Conseil d'Administration de la Société se compose comme suit:

- Guy Ertz,
- Dick Niezing,
- Ben Dufour.

Luxembourg, le 16 août 2006.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.
Agent Administratif
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05410. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106838.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

ProLogis UK DEVELOPMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 96.951.

Le siège social de l'associé (ProLogis), a été transféré au 11, East Chase Street, Baltimore, Maryland, 21202 Maryland, United States of America.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Représenté par P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08916. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106829.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

PLD FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.198.

1. Le siège social de l'associé (PLD INTERNATIONAL INCORPORATED), a été transféré au 2711 Centreville Road, Suite 400, Wilmington, 19808 Delaware - United States of America.

Le siège social de l'associé (ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l.), a été transféré du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

2. Le siège social de l'administrateur (ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.), a été transféré du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08926. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(106839.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

FILAINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 79.225.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue Extraordinairement en date du 26 juillet 2006 que:

- Monsieur Bruno Beernaerts, Licencié en droit (UCL) de nationalité belge, né à Ixelles, le 4 novembre 1963, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume, L-2522 Luxembourg, Monsieur David De Marco, directeur de sociétés, de nationalité italienne, né à Curepipe (Ile Maurice), le 15 mars 1965, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Monsieur Massimo Lazzaretto, né à Turin le 14 novembre 1958, demeurant Piazza Solferino 5, I-10121 Turin ont été réélus administrateurs. Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008.

- HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri a été réélu commissaire. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08197. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106918.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

102554

SBBI FINANCE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 119.921.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société SBBI LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1499 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ici représentée par Monsieur Michaël Zianveni, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 22 septembre 2006.

2) Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, ici représenté par Monsieur Michaël Zianveni, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Lesdites procurations paraphées ne varietur par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être déposées auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SBBI FINANCE S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) divisé en trente-deux (32) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à cinq millions d'euros (EUR 5.000.000,-).

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 25 septembre 2006 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du conseil d'administration en vue de la souscription;

- de fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;

- de déterminer les conditions de souscription et de libération;

- de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;

- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution;

- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital; et enfin

- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 17 mai à 11h30 à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2006.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2007.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) La société SBBI LUXEMBOURG S.A., préqualifiée, trente et une actions	31
2) Monsieur Marc Koeune, préqualifié, une action	1
Total: trente-deux actions	32

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

102556

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille huit cent cinquante (1.850,- EUR) euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg, Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

b) Monsieur Michaël Zianveni, juriste, né le 4 mars 1974 à Villepinte, France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

c) Monsieur Sébastien Gravière, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy, France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

d) Monsieur Jean-Yves Nicolas, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm, Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 79.327.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

- 5) Le siège de la société est fixé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Zianveni, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2006, vol. 155S, fol. 55, case 5. – Reçu 320 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2006.

A. Schwachtgen.

(107763.3/230/159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2006.

PROTRUST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 65.542.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social extraordinairement en date du 21 septembre 2006:

- Sont réélus administrateurs leurs mandats prenant fin à l'issue de l'assemblée qui approuvera les comptes au 31 décembre 2006:

* Monsieur Bruno Beernaerts, administrateur de type A;

* Monsieur Timothy Nelson, administrateur de type B;

* Monsieur Alexander Bell, administrateur de type B.

L'assemblée a décidé de procéder à la réduction du nombre des administrateurs de 4 à 3 et donc de ne pas pourvoir au remplacement de Monsieur Ignazio Crasci (Administrateur de type B), démissionnaire.

- Est réélu commissaire pour la même période:

KPMG ayant son siège social à CH-6900 Lugano, Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05909. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106907.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

EVRAZ GROUP S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 105.615.

In the year two thousand six, on the twenty fifth day of August.

Before Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Judit Stern, lawyer, residing professionally at 4, place de Paris, L-1011 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), acting as the representative of the board of directors of EVRAZ GROUP S.A.

An excerpt of the minutes of this meeting, initialled *ne varietur* by the appearer and the notary, will remain annexed to present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearer has required the undersigned notary to state his declaration as follows:

- The company EVRAZ GROUP S.A. (the «Company») having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 105.615, incorporated by deed of M^e Paul Frieders, notary, on the 31st day of December 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 440, page 21116 dated 12 May 2005 (the «Mémorial»).

1. The subscribed capital of the Company is fixed at EUR 234,359,874 (two hundred and thirty-four million three hundred and fifty-nine thousand eight hundred and seventy-four Euro) and is divided into 117,179,937 (one hundred and seventeen million one hundred and seventy-nine thousand nine hundred and thirty-seven) shares of EUR 2 (two Euro) each.

2. Pursuant to article 5 of the articles of association of the Company, the un-issued but authorised capital of the Company is set at EUR 314,408,652 (three hundred and fourteen million four hundred and eight thousand six hundred and fifty-two) represented by 157,204,326 (one hundred and fifty-seven million two hundred and four thousand three hundred and twenty-six) shares of EUR 2 (two Euro) each, to be used in order to issue further shares with or without an issue premium.

The board of directors is authorised, during a period ending five years after the date of publication of the notarial deed dated 17 May 2005, to issue shares with or without an issue premium so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised share capital in whole or in part from time to time as it is in its discretion may determine and to accept subscriptions for such shares within the limits of the authorised capital as described here above.

3. By resolutions of the board of directors dated 25 May 2006, it was resolved to increase the corporate capital of the Company and issue up to 2,422,989 (two million four hundred and twenty-two thousand nine hundred and eighty-nine) new shares effective on the date of the subscription and payment and subject to receipt by the Company of the subscription and payment of such new shares to be issued to BNY NOMINEES LIMITED, One Canada Square, London E14 5AL (the «Shareholder»).

The Company received the following subscriptions and payments:

- 3,448 (three thousand four hundred and forty-eight) new shares subscribed on 21 August 2006 and paid on 22 August 2006 (i.e. with effective date of issue on 22 August 2006).

These 3,448 (three thousand four hundred and forty-eight) new shares with a nominal value of EUR 2 (two Euro) of an aggregate amount of EUR 6,896 (six thousand eight hundred and ninety-six Euro) and the global share premium of an aggregate amount of EUR 109,536.23 (one hundred and nine thousand five hundred and thirty-six Euro and twenty-three cents) have been fully paid up in cash by the Shareholder so that the amount of USD 149,988 (one hundred and forty-nine thousand nine hundred and eighty-eight Dollars) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary who expressly acknowledges it. The notary acknowledges that the above-mentioned amount is valued at EUR 116,432.23 (one hundred and sixteen thousand four hundred and thirty-two Euro and twenty-three cents) at the exchange rate fixed at EUR 1/USD 1.2882.

- 6,896 (six thousand eight hundred and ninety-six) new shares subscribed on 21 August 2006 and paid on 23 August 2006 (i.e. with effective date of issue on 23 August 2006).

These 6,896 (six thousand eight hundred and ninety-six) new shares with a nominal value of EUR 2 (two Euro) of an aggregate amount of EUR 13,792 (thirteen thousand seven hundred and ninety-two Euro) and the global share premium of an aggregate amount of EUR 219,706.87 (two hundred and nineteen thousand seven hundred and six Euro and eighty-seven cents) have been fully paid up in cash by the Shareholder so that the amount of USD 299,976 (two hundred ninety-nine thousand nine hundred and seventy-six Dollars) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary who expressly acknowledges it. The notary acknowledges that the above-mentioned amount is valued at EUR 233,498.87 (two hundred and thirty-three thousand four hundred and ninety-eight Euro and eighty-seven cents) at the exchange rate fixed at EUR 1/USD 1.2847.

- 3,448 (three thousand four hundred and forty-eight) new shares subscribed on 21 August 2006 and paid on 23 August 2006 (i.e. with effective date of issue on 23 August 2006).

These 3,448 (three thousand four hundred and forty-eight) new shares with a nominal value of EUR 2 (two Euro) of an aggregate amount of EUR 6,896 (six thousand eight hundred and ninety-six Euro) and the global share premium of an aggregate amount of EUR 109,853.43 (one hundred and nine thousand eight hundred and fifty-three Euro and forty-three cents) have been fully paid up in cash by the Shareholder so that the amount of USD 149,988 (one hundred and forty-nine thousand nine hundred and eighty-eight Dollars) is now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary who expressly acknowledges it. The notary acknowledges that the above-mentioned amount is valued at EUR 116,749.43 (one hundred and sixteen thousand seven hundred and forty-nine Euro and forty-three cents) at the exchange rate fixed at EUR 1/USD 1.2847.

- 34,482 (thirty-four thousand four hundred and eighty-two) new shares subscribed on 24 August 2006 and paid on 24 August 2006 (i.e. with effective date of issue on 24 August 2006).

These 34,482 (thirty-four thousand four hundred and eighty-two) new shares with a nominal value of EUR 2 (two Euro) of an aggregate amount of EUR 68,964 (sixty-eight thousand nine hundred and sixty-four Euro) and the global share premium of an aggregate amount of EUR 1,102,427.64 (one million one hundred and two thousand four hundred and twenty-seven Euro and sixty-four cents) have been fully paid up in cash by the Shareholder so that the amount of USD 1,499,967.00 (two hundred and ninety-nine thousand nine hundred and seventy-six Dollars) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary who expressly acknowledges it. The notary acknowledges that the above-mentioned amount is valued at EUR 1,171,391.64 (one million one hundred and seventy-one thousand three hundred and ninety-one Euro and sixty-four cents) at the exchange rate fixed at EUR 1/USD 1.2805.

As a consequence of the above mentioned subscriptions, 48,274 (forty-eight thousand two hundred and seventy-four) new shares with a nominal value of EUR 2 (two Euro) of an aggregate amount of EUR 96,548 (ninety-six thousand five hundred and forty-eight Euro) and a global share premium of an aggregate amount of EUR 1,541,524.17 (one million five hundred and forty-one thousand five hundred and twenty-four Euro and seventeen cents) have been fully paid up in cash by the Shareholder so that the amount of USD 2,099,919 (two million ninety-nine thousand nine hundred and nineteen Dollars) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary who expressly acknowledges it. The notary acknowledges that the above-mentioned amount is valued at EUR 1,638,072.17 (one million six hundred and thirty-eight thousand seventy-two Euro and seventeen cents) calculated on the basis of the respective exchange rates described here above.

The justifying documents of such subscriptions have been produced to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

The share capital is as a consequence increased by an amount of EUR 96,548 (ninety-six thousand five hundred and forty-eight Euro) in order to raise it from its current amount of EUR 234,359,874 (two hundred and thirty-four million three hundred and fifty-nine thousand eight hundred and seventy-four Euro) to EUR 234,456,422 (two hundred and thirty-four million four hundred and fifty-six thousand four hundred and twenty-two Euro) by the issuance of 48,274 (forty-eight thousand two hundred and seventy-four) new shares with a nominal value of EUR 2 (two Euro) each. The subscription price per each new share is of USD 43.50 (forty-three Dollars and fifty cents) whereof EUR 2 (two Euro) to be paid as par value on each new share and the remaining amount as valued here above as share premium on each new share.

4. As a consequence of the increase of the share capital of the Company, the subscribed share capital amounts to EUR 234,456,422 (two hundred and thirty-four million four hundred and fifty-six thousand four hundred and twenty-two Euro) and is divided into 117,228,211 (one hundred and seventeen million two hundred and twenty-eight thousand one hundred and eleven) shares.

Article 5 of the articles of association of the Company shall consequently read as follows:

«The subscribed capital of the Company is fixed at EUR 234,456,422 (two hundred and thirty-four million four hundred and fifty-six thousand four hundred and twenty-two Euro) divided into 117,228,211 (one hundred and seventeen million two hundred and twenty-eight thousand one hundred and eleven) shares of EUR 2 (two Euro) each. In addition to the issued capital, issue premiums for a total amount of EUR 335,049,089.27 (three hundred and thirty-five million forty-nine thousand eighty-nine Euro and twenty-seven cents) have been paid up.

The company shall have an authorized capital of EUR 314,408,652 (three hundred and fourteen million four hundred and eight thousand six hundred and fifty-two) represented by 157,204,326 (one hundred and fifty-seven million two hundred and four thousand three hundred and twenty-six) shares of two Euro (EUR 2) each.

The Board of Directors is hereby authorized to issue further shares with or without an issue premium so as to bring the total capital of the company up to the total authorised share capital in whole or in part from time to time as it is in its discretion may determine and to accept subscriptions for such shares within a period of five years as from the publication of the notarial deed of May 17, 2005.

The period or extent of this authority may be extended by resolution of the shareholders in general meeting from time to time, in the manner required for amendment of these articles of association.

The Board of Directors is authorized to determine the conditions attaching to any subscription for the new shares from time to time.

The Board of Directors is authorized to issue such shares under and during the period referenced to in paragraph 3 of this article without the shareholders having any preferential subscription rights.

Within the above limitations, the Board of Directors is also authorised to issue options giving each a right to subscribe for one or more shares having a par value of two Euro (EUR 2) each, without reserving to, the existing shareholders a preferential right of subscription. The Board of Directors is hereby authorised to issue said options in whole or in part from time to time, with or without an issue premium, within the limit of the authorised capital. The Board of Directors is authorised to determine the conditions under which the options will be granted.

The Board of Directors may subject the exercise of the options to such conditions as it in its discretion may determine, including restrictions as to disposal of the shares issued upon exercise of the option by an optionholder. The Board of Directors may determine the subscription price subject to article 26-5(1) of the law on commercial companies, and the price to be paid in consideration of the option, if any.

When the Board of Directors effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this article in order to record the change and the Board is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.»

Prevailing version

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately twenty-thousand Euro.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-cinq août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Judit Stern, avocate, résidant professionnellement au 4, place de Paris, L-1011 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour le compte du conseil d'administration de la société EVRAZ GROUP S.A.

Un extrait du procès-verbal de cette réunion restera, après avoir été paraphé ne varietur par le comparant et le notaire, annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

La société EVRAZ GROUP S.A. (la «Société») ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105.615, constituée suivant acte reçu par le notaire M^e Paul Frieders en date du 31 décembre 2004, dont les statuts ont été publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 440, page 2116 en date du 12 mai 2005 (le «Mémorial»).

1. Le capital social de la Société est actuellement fixé à EUR 234.359.874 (deux cent trente-quatre millions trois cent cinquante-neuf mille huit cent soixante-quatorze euros) et est divisé en 117.179.937 (cent dix-sept millions cent soixante-dix-neuf mille neuf cent trente-sept) actions d'une valeur nominale de EUR 2 (deux euros) chacune.

2. Conformément à l'article 5 des statuts de la Société, le capital non émis mais autorisé est fixé à EUR 314.408.652 (trois cent quatorze millions quatre cent huit mille six cent cinquante-deux euros), représenté par 157.204.326 (cent cinquante-sept millions deux cent quatre mille trois cent vingt-six) actions de EUR 2 (deux euros) chacune, à utiliser pour l'émission d'actions supplémentaires avec ou sans prime d'émission.

Le conseil d'administration est autorisé, pour une période expirant à la date du cinquième anniversaire de la publication de l'acte notarié du 17 mai 2005, à émettre des actions supplémentaires avec ou sans prime d'émission pour porter le capital total de la Société au capital social autorisé total, en tout ou partie, de temps à autre, tel que pouvant être déterminé à sa discrétion et à accepter des souscriptions pour de telles actions dans les limites du capital autorisé tel que décrit ci-avant.

3. Par des résolutions du conseil d'administration en date du 25 mai 2006, il a été décidé d'augmenter le capital social de la Société et d'émettre jusqu'à 2.422.989 (deux millions quatre cent vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-neuf) nouvelles actions prenant effet à la date de souscription et de paiement et soumis à la réception par la Société de la souscription et du paiement de telles actions nouvelles à être émises pour BNY NOMINEES LIMITED, One Canada Square, London E14 5AL (l'«Actionnaire»).

La Société a reçu les souscriptions et paiements suivants:

- 3.448 (trois mille quatre cent quarante-huit) nouvelles actions souscrites le 21 août 2006 et payées le 22 août 2006 (i.e. avec date effective d'émission le 22 août 2006).

Ces 3.448 (trois mille quatre cent quarante-huit) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 2 (deux euros) d'une somme totale de EUR 6.896 (six mille huit cent quatre-vingt-seize euros) et la prime d'émission globale d'une somme totale de EUR 109.536,23 (cent neuf mille cinq cent trente-six euros et vingt-trois centimes) ont été entièrement payées en espèces par l'Actionnaire, de sorte que le montant de USD 149.988 (cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-huit dollars) se trouve maintenant à disposition de la Société, dont preuve a été dûment faite au notaire, lequel le reconnaît expressément. Le notaire reconnaît que la somme mentionnée ci-dessus est évaluée à EUR 116.432,23 (cent seize mille quatre cent trente-deux euros et vingt-trois centimes) au taux de change fixé à EUR 1/USD 1,2882.

- 6.896 (six mille huit cent quatre-vingt-seize) nouvelles actions souscrites le 21 août 2006 et payées le 23 août 2006 (i.e. avec date effective d'émission le 23 août 2006).

Ces 6.896 (six mille huit cent quatre-vingt-seize) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 2 (deux euros) d'une somme totale de EUR 13.792 (treize mille sept cent quatre-vingt-douze euros) et la prime d'émission globale d'une somme totale de EUR 219.706,87 (deux cent dix-neuf mille sept cent six euros et quatre-vingt-sept centimes) ont été entièrement payées en espèces par l'Actionnaire, de sorte que le montant de USD 299.976 (deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-seize dollars) se trouve maintenant à disposition de la Société, dont preuve a été dûment faite au notaire, lequel le reconnaît expressément. Le notaire reconnaît que la somme mentionnée ci-dessus est évaluée à EUR 233.498,87 (deux cent trente-trois mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit euros et quatre-vingt-sept centimes) au taux de change fixé à EUR 1/USD 1,2847.

- 3.448 (trois mille quatre cent quarante-huit) nouvelles actions souscrites le 21 août 2006 et payées le 23 août 2006 (i.e. avec date effective d'émission le 23 août 2006).

Ces 3.448 (trois mille quatre cent quarante-huit) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 2 (deux euros) d'une somme totale de EUR 6.896 (six mille huit cent quatre-vingt-seize euros) et la prime d'émission globale d'une somme totale de EUR 109.853,43 (cent neuf mille huit cent cinquante-trois euros et quarante-trois centimes) ont été entièrement payées en espèces par l'Actionnaire, de sorte que le montant de USD 149.988 (cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-huit dollars) se trouve maintenant à disposition de la Société, dont preuve a été dûment faite au notaire, lequel le reconnaît expressément. Le notaire reconnaît que la somme mentionnée ci-dessus est évaluée à EUR 116.749,43 (cent seize mille sept cent quarante-neuf euros et quarante-trois centimes) au taux de change fixé à EUR 1/USD 1,2847.

- 34.482 (trente-quatre mille quatre cent quatre-vingt-deux) nouvelles actions souscrites le 24 août 2006 et payées le 24 août 2006 (i.e. avec date effective d'émission le 24 août 2006).

Ces 34.482 (trente-quatre mille quatre cent quatre-vingt-deux) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 2 (deux euros) d'une somme totale de EUR 68.964 (soixante-huit mille neuf cent soixante-quatre euros) et la prime d'émission globale d'une somme totale de EUR 1.102.427,64 (un million cent deux mille quatre cent vingt-sept euros et soixante-quatre centimes) ont été entièrement payées en espèce par l'Actionnaire, de sorte que le montant de USD 1.499.967 (un million quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-sept dollars) se trouve maintenant à disposition de la Société, dont preuve a été dûment faite au notaire, lequel le reconnaît expressément. Le notaire reconnaît que la somme mentionnée ci-dessus est évaluée à EUR 1.171.391,64 (un million cent soixante et onze mille trois cent quatre-vingt-onze euros et soixante-quatre centimes) au taux de change fixé à EUR 1/USD 1,2805.

En conséquence des suscriptions mentionnées ci-dessus, 48.274 (quarante-huit mille deux cent soixante-quatorze) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 2 (deux euros) d'une somme totale de EUR 96.548 (quatre-vingt-seize mille cinq cent quarante-huit euros) et une prime d'émission globale d'une somme totale de EUR 1.541.524,17 (un million cinq cent quarante et un mille cinq cent vingt-quatre euros et dix-sept centimes) ont été entièrement payées en espèces par l'Actionnaire, de sorte que le montant de USD 2.099.919 (deux millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent dix-neuf dollars) se trouve maintenant à disposition de la Société, dont preuve a été dûment faite au notaire, lequel le reconnaît expressément. Le notaire reconnaît que la somme mentionnée ci-dessus est évaluée à EUR 1.638.072,17 (un million six cent trente-huit mille soixante-douze euros et dix-sept centimes) calculé sur la base des taux de change respectifs tels que décrits ci-dessus.

Les documents justifiant cette souscription ont été produits au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

Le capital social est par conséquent augmenté d'une somme de EUR 96.548 (quatre-vingt-seize mille cinq cent quarante-huit euros) dans le but de le porter de sa somme actuelle de EUR 234.359.874 (deux cent trente-quatre millions trois cent cinquante-neuf mille huit cent soixante-quatorze euros) à EUR 234.456.422 (deux cent trente-quatre millions quatre cent cinquante-six mille quatre cent vingt-deux euros) par l'émission de 48.274 (quarante-huit mille deux cent soixante-quatorze) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 2 (deux euros) chacune. Le prix de souscription pour chaque action est de USD 43,50 (quarante-trois dollars et cinquante centimes) dont EUR 2 (deux euros) à payer comme valeur nominale de chaque nouvelle action et la somme restante tel qu'évaluée ci-dessus comme prime d'émission de chaque nouvelle action.

4. Suite à l'augmentation du capital social de la Société, le capital social souscrit s'élève à EUR 234.456.422 (deux cent trente-quatre millions quatre cent cinquante-six mille quatre cent vingt-deux euros) et est divisé en 117.228.211 (cent dix-sept millions deux cent vingt-huit mille deux cent onze) actions.

L'Article 5 des statuts de la Société se lira par conséquent comme suit:

«Le capital social est fixé à EUR 234.456.422 (deux cent trente-quatre millions quatre cent cinquante-six mille quatre cent vingt-deux euros) divisé en 117.228.211 (cent dix-sept millions deux cent vingt-huit mille deux cent onze) actions de EUR 2 (deux euros) chacune. Outre le capital émis, des primes d'émissions d'une somme totale de EUR 335.049.089,27 (trois cent trente-cinq millions quarante-neuf mille quatre-vingt-neuf euros et vingt-sept centimes) ont été payées.

La société a un capital autorisé de EUR 314.408.652 (trois cent quatorze millions quatre cent huit mille six cent cinquante-deux euros) représenté par 157.204.326 (cent cinquante-sept millions deux cent quatre mille trois cent vingt-six) actions de deux euros (EUR 2) chacune.

Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre de nouvelles actions avec ou sans prime d'émission pour porter le capital total de la société au capital social autorisé total en tout ou en partie de temps à autre tel que pouvant être déterminé à sa discrétion et à accepter les souscriptions pour de telles actions dans une période de cinq ans à compter de la publication de l'acte notarié du 17 mai 2005.

La période ou l'étendue de ce pouvoir pourront être étendues par résolution des actionnaires en assemblée générale de temps à autre, de la façon requise pour la modification des statuts.

Le Conseil d'Administration est autorisé à déterminer les conditions attachées à toute souscription d'actions nouvelle de temps à autre.

Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre de telles actions suivant et pendant la période à laquelle il est fait référence au paragraphe 3 de cet article sans que les actionnaires n'aient de droits préférentiels de souscription.

Dans les limites mentionnées ci-dessus, le Conseil d'Administration est également autorisé à émettre des options donnant chacune le droit de souscrire à une ou plusieurs actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2) chacune, sans réserver un droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants. Le Conseil d'Administration est autorisé par les présentes à émettre lesdites options totalement ou partiellement, de temps en temps, avec ou sans prime d'émission.

sion, dans la limite du capital autorisé. Le Conseil d'Administration est autorisé à déterminer les conditions sous lesquelles les options seront accordées.

Le Conseil d'Administration peut soumettre l'exercice des options à telles conditions qu'il fixera à sa discrétion, y compris des restrictions quant à la cession des actions émises lors de l'exercice par un bénéficiaire de son option. Le Conseil d'Administration peut déterminer le prix de souscription conformément à l'article 26-5(1) de la loi sur les sociétés commerciales, et le prix à payer en échange de l'option, le cas échéant.

A la suite de chaque augmentation partielle ou totale réalisée par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions ci-dessus, le Conseil devra prendre les mesures nécessaires pour modifier le présent article afin de constater cette modification et le Conseil est autorisé à prendre toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication de telle modification conformément à la loi.»

Version faisant foi

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Coûts

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison des présentes, est évalué à environ vingt mille euros.

Dont acte.

Sur quoi le présent acte a été fait à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite à la personne comparante et dont le notaire connaît le nom, prénom, état civil et résidence, ladite personne comparante a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: J. Stern, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, vol. 155S, fol. 20, case 8. – Reçu 16.380,72 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

J. Elvinger.

(107599.3/211/286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2006.

EVRAZ GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 105.615.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43926 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2006.

J. Elvinger.

(107600.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2006.

G. SCHNEIDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 70.506.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue Extraordinairement en date du 5 juin 2006 que:

- M. Bruno Beernaerts, Licencié en droit (UCL) de nationalité belge, né à Ixelles, le 4 novembre 1963 demeurant professionnellement 12, rue Guillaume, L-2522 Luxembourg, M. David De Marco, directeur de sociétés, de nationalité italienne, né à Curepipe (Ile Maurice), le 15 mars 1965, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, M. Marco Frangi, commercialiste né à Chiasso le 13 mars 1961, demeurant Via alla Fontana 5, CH-6977 Ruvigliana et M. Gallia José Guillermo, négociant né le 14 novembre 1940 à Lucca (Italie) et demeurant 30403B, Avenida F. Algorta, 1425 Buenos Aeres (Argentine) ont été réélus administrateurs. Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

- PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social à L-1014 Luxembourg, 400, route d'Esch a été réélu commissaire. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07977. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106921.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

MAN RMF INVESTMENTS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 28, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 92.790.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui s'est tenue le 12 mai 2006

A l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Société, il a été décidé comme suit:

- de prendre bonne note de la démission de PricewaterhouseCoopers en tant que Réviseur d'Entreprises de la Société avec effet au 12 mai 2006;
- de nommer DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg en tant que Réviseur d'Entreprises de la Société, avec effet au 12 mai 2006.

Luxembourg, le 12 mai 2006.
CITCO (LUXEMBOURG) S.A.
Agent Administratif
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05418. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106842.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.940.

1. Le siège social de l'associé (PLD INTERNATIONAL INCORPORATECI), a été transféré au 2711, Centreville Road, Suite 400, Wilmington, 19808 Delaware - United States of America.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.
Pour la société
P. Cassells
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08921. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106848.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.630.

1. Le siège social de l'associé (PLD INTERNATIONAL INCORPORATED), a été transfère au 2711 Centreville Road, Suite 400, Wilmington, 19808 Delaware - United States of America.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.
Pour la société
Représenté par P. Cassells
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08931. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106859.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

AXIMA, AXIMA SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone d'Activités Zare IIôt Ouest.
R. C. Luxembourg B 26.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV01046, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AXIMA SERVICES S.A.
Signature

(107128.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

102563

GUARDIAN LUXCOATING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, Z.I. Potaaschberg.
R. C. Luxembourg B 79.844.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 15 mars 2006

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale qui s'est tenue le 15 mars 2006 au siège de la société que le conseil d'administration a élu les personnes mentionnées ci-après en tant qu'administrateurs pour une durée de 6 ans et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale du 15 mars 2012.

- James D. Moore, Harmond Road, 2300 MI-Auburn Hills, Michigan, USA,
- Jean-Luc Pitsch,
- David B. Jaffe,
- Jean-Pierre de Bonhome,
- Georges Bourscheid.

Dudelange, le 29 septembre 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00499. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106878.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

AOL PARTICIPATIONS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.789.450.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 72.729.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Associé de la Société tenue à Luxembourg le 20 septembre 2006

L'Assemblée a renouvelé les mandats respectifs de chaque membre du conseil de gérance, c'est-à-dire de:

Michael Christodoulou;

Philip E. Rowley;

Giles Spackman;

et du réviseur d'entreprises de la Société, ERNST & YOUNG S.A., R.C.S. B 47.771, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2006, réf. LSO-BU07279. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106884.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

CATREST SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 61.837.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CATREST SERVICES S.A. tenue le 6 septembre 2006, à 11.00 heures, tenue à son siège à Luxembourg, que les actionnaires ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

Les actionnaires décident à l'unanimité de révoquer Monsieur Jean-Marc Belvisi, L-4783 Pétange, 35, rue Jean Waxweiler, de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

Ils décident de nommer en remplacement au poste d'administrateur Maître Frédéric Frabetti, avocat, demeurant à L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

Le Bureau

C. Karp / F. Frabetti / A. Boudouda

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2006, réf. LSO-BU07039. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106903.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

102564

TULIPA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 32.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 75.429.

—
EXTRAIT

Monsieur Rolf Åkerlind, Madame Nete Stejn Mortensen et Madame Helle N. Dueholm ont démissionné de leurs postes d'Administrateur avec effet au 30 septembre 2006. La société ANGLO NORDIC LIMITED a démissionné de son poste de Commissaire aux Comptes avec effet au 30 septembre 2006.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour extrait conforme

H.N. Dueholm

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2006, réf. LSO-BU06800. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106896.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

PENNAFORTH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 57.986.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 17 août 2006 que:

- Messieurs Angelo Gianini, Gabriele Broggin et Bruno Beernaerts ont été réélus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Est réélu commissaire pour la même période CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., société à responsabilité limitée et ayant son siège social au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06447. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106901.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

CBAM LLC, LUXEMBOURG BRANCH

Société mère: CANADA BREAD ASSET MANAGEMENT LIMITED LIABILITY COMPANY.

Adresse de la succursale: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 111.348.

—
Les comptes annuels audités au 31 décembre 2005 de CANADA BREAD ASSET MANAGEMENT LLC, enregistrés à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02055, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2006.

Signature.

(107044.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

GARAGE ALEX GREISCHER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7650 Heffingen, 8, Op der Strooss.

R. C. Luxembourg B 97.270.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01497, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GARAGE ALEX GREISCHER, S.à r.l.

Signature

(107130.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

FOUDRE PARTICIPATIONS S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 85.583.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 8 juin 2004 que:

- Monsieur Olivier Dorier, Directeur demeurant professionnellement 1, rue des Glacis, L-2012 Luxembourg a été nommé commissaire en remplacement du commissaire actuel, démissionnaire. Le mandat du nouveau commissaire prendra fin lors de l'Assemblée qui approuvera les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06441. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106912.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

KPI RESIDENTIAL PROPERTY 12, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 112.706.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00738, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107074.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

KPI RETAIL PROPERTY 14, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 111.249.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00739, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107075.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

KPI RETAIL PROPERTY 16, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 111.157.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00741, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107076.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

GARAGE ALEX GREISCHER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7650 Heffingen, 8, Op der Strooss.
R. C. Luxembourg B 97.270.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01517, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GARAGE ALEX GREISCHER, S.à r.l.

Signature

(107133.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

102566

KPI RETAIL PROPERTY 17, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 112.701.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00743, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107077.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

KPI RETAIL PROPERTY 18, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 112.702.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107078.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

KPI RETAIL PROPERTY 19, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 114.062.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00746, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107079.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

KPI RETAIL PROPERTY 20, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 114.060.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00748, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107080.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

**COMPAGNIE GENERALE EUROPEENNE DE FINANCE ET D'INVESTISSEMENT S.A.,
Société Anonyme.**

Registered office: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 50.850.

In the year two thousand six, on the thirteenth of September.

Before Us, Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of COMPAGNIE GENERALE EUROPEENNE DE FINANCE ET D'INVESTISSEMENT S.A. (hereafter «the Corporation»), a société anonyme having its registered office in L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, registered in the trade register of Luxembourg under number B 50.850, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 12 April 1995, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of 28 July 1995. The articles of incorporation of the Corporation have been amended several times and for the last time pursuant to a deed under private seal on 16 January 2001, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of 6 September 2001.

The meeting was opened at 10.00 o'clock with Roger Landau, chairman, general manager, residing in F-92100 Boulogne, 34, avenue Robert Schuman, in the chair, who appointed as secretary Marina Muller, employee, residing in Athus.

The meeting elected as scrutineer Nathalie Prieur, responsable de gestion, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- Amendment of article 10 of the Articles of Incorporation.

II.- That the present or represented shareholders, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed after having been initialled *ne varietur* by the persons appearing.

III.- That the whole share capital being present or represented at the present meeting, no convening notices were necessary, the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting.

IV.- That the present meeting representing the whole share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolution:

Resolution

The general meeting resolves to amend article 10 of the Articles of Incorporation which will now have the following wording:

«The corporation is committed by the joint signatures of two directors whereof one must be the signature of Mr Derek S. Ruxton».

There being no further items on the agenda, the meeting is closed.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the appearers, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearers and in case of divergences between the English and the French text, the French text will prevail.

After reading and interpretation to the appearers, the said appearers signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le treize septembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPAGNIE GENERALE EUROPEENNE DE FINANCE ET D'INVESTISSEMENT S.A. (ci-après «la Société»), ayant son siège social à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 50.850, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 12 avril 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 28 juillet 1995 et dont les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 16 janvier 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 6 septembre 2001.

L'Assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Roger Landau, président, directeur-général, demeurant à F-92100 Boulogne, 34, avenue Robert Schuman,

qui désigne comme secrétaire, Madame Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Nathalie Prieur, responsable de gestion, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- Modification de l'article 10 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées *ne varietur* par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 10 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«La société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de Monsieur Derek S. Ruxton.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte français fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Landau, N. Prieur, M. Muller, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, vol. 29CS, fol. 60, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2006.

F. Baden.

(107614.3/200/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2006.

**COMPAGNIE GENERALE EUROPEENNE DE FINANCE ET D'INVESTISSEMENT S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 50.850.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(107616.3/200/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2006.

HBI BREMEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 110.931.

Le bilan au 20 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00749, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107081.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

SERVCO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 35.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 80.711.

Le bilan et le compte des profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00624, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2006.

Pour SERVCO LUXEMBOURG, S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant

Signatures

(107129.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

BRUNO BRESSAGLIA & FILS, ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS ET DE FAÇADES, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4918 Bascharage, 39A, rue Nicolas Meyers.

R. C. Luxembourg B 47.708.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU01081, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BRUNO BRESSAGLIA & FILS, ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS ET DE FAÇADES, S.à r.l.

Signature

(107136.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

HBI HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 108.365.

Le bilan au 16 août 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00751, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107082.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

HBI DELTA SUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 108.362.

Le bilan au 16 août 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00752, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107083.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

HBI DELTA GP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 108.364.

Le bilan au 16 août 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00754, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107084.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

HBI NEUSS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 109.133.

Le bilan au 22 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00757, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107085.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

HBI BRAUNSCHWEIG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 113.505.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107087.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

HBI LuxFinCo, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 110.491.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107089.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

HBI TROISDORF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 113.506.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107090.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

HBI COLOGNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 111.200.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107092.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

HBI DIETZENBACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 111.199.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00767, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107093.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

HBI DUSSELDORF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 111.201.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00770, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107095.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

HBI GLADBECK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 113.238.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107096.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

HBI HAMBURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 113.225.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107097.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

KPI RESIDENTIAL PROPERTY 9, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 112.703.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00776, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107099.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

LE PREMIER VII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 113.594.

In the year two thousand and six, on the sixth day of September.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

LE PREMIER INVESTMENT II S.C.A., a Luxembourg company limited by shares, société en commandite par actions, having its registered office at 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 104.475 (the Sole Shareholder),

represented by Katarzyna Kuszewska, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 30 August 2006.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder is the sole shareholder of LE PREMIER VII, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 113.594, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated December 21, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 734 of 11 April 2006 (the Company);

II. that the share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up;

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase and hereby increases the share capital of the Company by an amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) to twenty-five thousand Euro (EUR 25,000) by the issuance of five hundred (500) new shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, having the rights and obligations as set out in the articles of association of the Company (the Articles).

Intervention - Subscription - Payment

The Sole Shareholder waives, to the extent necessary, its preferential subscription rights in respect of the new shares to be issued by the Company pursuant to the above resolution.

Thereupon,

Mr Ciaran Fahy, Engineer, born on November 13, 1948 in Dublin (Ireland), residing at 66 Eglinton Road, Donnybrook, Dublin 4 (Ireland),

represented by Katarzyna Kuszewska, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 31 August 2006,

declares to subscribe for 500 newly issued shares of the Company, having a par value of EUR 25 each, and to fully pay them up by a contribution in cash amounting to EUR 12,500.

The amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

The said proxy, after having been signed by the proxyholder acting on his behalf and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed.

(Mr Ciaran Fahy and LE PREMIER INVESTMENT II S.C.A. are hereinafter collectively referred to as the Shareholders).

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the Shareholders resolve to amend article 5.1 of the Articles as follows:

«**Art. 5.1.** The Company's corporate capital is fixed at twenty-five thousand Euro (EUR 25,000) represented by one thousand (1,000) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.»

Third resolution

The Shareholders resolve to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes, and resolve to empower and authorise any manager of the Company to proceed to such registration.

Fourth resolution

The Shareholders resolve to amend article 7.1 of the Articles as follows:

«7.1. The Company is managed by a board of managers composed of one or several A manager(s) and one or several B manager(s). The managers are appointed and designated as A manager or B manager by a resolution of the shareholders which sets the term of their office. The managers need not be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.»

Fifth resolution

The Shareholders resolve to amend article 8.2 of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

«8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by an A manager and a B manager of the Company acting jointly.»

Sixth resolution

The Shareholders resolve to amend article 9.5 of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

«9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, including at least one A manager and one B manager. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast provided that at least an A manager and a B manager agreed on those resolutions. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.»

Seventh resolution

The Shareholders further resolve to amend article 10 of the Articles so that it shall henceforth have the following content:

«**Art. 10. Representation.** The Company will be bound in all circumstances by the joint signatures of two managers of the Company, one of whom must be an A manager and one a B manager, or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.»

Eighth resolution

The Shareholders resolve to redesignate the existing managers of the Company as follows:

- (i) LE PREMIER MANAGEMENT, S.à r.l., Mr Roeland P. Pels, and Mr Bart Zech are designated as A managers; and
- (ii) Mr Ciaran Fahy is designated as B manager.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of present general meeting are estimated at approximately EUR 1,000.-.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, who signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le six septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Mersch.

A comparu:

LE PREMIER INVESTMENT II S.C.A., une société en commandite par actions, établie selon le droit de Luxembourg, ayant son siège social au 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 104.475 (l'Associé Unique),

représentée par Katarzyna Kuszewska, juriste, avec adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 août 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signé ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. L'Associé Unique est l'associé unique de LE PREMIER VII, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon le droit de Luxembourg, ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.594, constituée suivant acte du notaire instrumentant, le 21 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 734 de 11 avril 2006 (la Société);

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cinq cents (500) parts sociales nominatives ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

III. L'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à cinq vingt-cinq mille euros (EUR 25.000) par l'émission de cinq cents (500) nouvelles parts sociales de la Société d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales correspondantes déjà existantes aux statuts de la Société (les Statuts).

Souscription - Libération

L'Associé Unique renonce, pour autant que de besoin, à ses droits de souscription préférentiels concernant les nouvelles parts sociales émises par la Société conformément aux résolutions précitées.

Est alors intervenu:

Monsieur Ciaran Fahy, ingénieur, né le 13 novembre 1948 à Dublin (Irlande), résidant au 66 Eglinton Road, Donnybrook, Dublin 4 (Irlande),

représenté par Katarzyna Kuszewska, juriste, avec adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 31 août 2006,

déclare souscrire à cinq cents (500) nouvelles parts sociales de la Société d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant total de EUR 12.500.

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Ladite procuration restera, après avoir été signé ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

(Monsieur Ciaran Fahy et LE PREMIER INVESTMENT II S.C.A. sont conjointement appelés les Associés).

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution suscitée, les Associés décident de modifier l'article 5.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.1.** Le capital social de la Société est fixé à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000) représenté par mille (1.000) parts sociales nominatives ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Troisième résolution

Les Associés décident de modifier le registre de parts sociales de la Société afin de refléter les changements précités et décident de donner pouvoir et d'autoriser tout gérant de la Société de procéder à une telle inscription.

Quatrième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 7.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance, constitué d'un ou plusieurs gérant(s) A et d'un ou plusieurs gérant(s) B. Les gérants sont nommés ou désignés comme gérants A et gérants B par résolution des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement des associés. Les gérants sont révocables ad nutum.

Cinquième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 8.2 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par un gérant A et un gérant B, agissant conjointement.

Sixième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 9.5 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée, y compris au moins un gérant A et un gérant B. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix à la condition qu'au moins un gérant A et un gérant B aient marqué leur accord. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

Septième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 10 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe de deux gérants, dont l'un doit être un gérant A et l'autre un gérant B ou, le cas échéant, par les signatures conjointes ou la individuelle de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Huitième résolution

Les Associés décident de redésigner les gérants existants de la Société comme suit:

- (i) LE PREMIER MANAGEMENT, S.à r.l., M. Roeland P. Pels, et M. Bart Zech sont désignés comme gérants A; et
- (ii) Monsieur Ciaran Fahy est désigné comme gérant B.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges, de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en rapport avec le présent acte, est estimé à environ EUR 1.000.

102574

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête des comparants sus-nommés le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au représentant des comparants, ce dernier ainsi que le notaire instrumentant ont signé le présent acte.

Signé: K. Kuszewska, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 15 septembre 2006, vol. 438, fol. 15, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(107607.3/242/183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2006.

LE PREMIER VII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 113.594.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 22 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(107609.3/242/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2006.

KPI RESIDENTIAL PROPERTY 6, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 111.187.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00775, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107100.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

AEQUITAS EUROPE 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 250.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 92.771.

Le bilan et le compte des profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00625, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2006.

Pour AEQUITAS EUROPE 2, S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant B

Signatures

(107131.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

NEPTUNE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 94.236.

RECTIFICATIF

Le bilan au 31 décembre 2005 enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2006, réf. LSO-BV00424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés le 6 octobre 2006.

Cette version du bilan au 31 décembre 2005 remplace la version du bilan au 31 décembre 2005 enregistrée à Luxembourg le 28 juin 2006, réf. LSO-BR09120 et déposée au registre de commerce et des sociétés le 7 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(107120.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

KPI RESIDENTIAL PROPERTY 5, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 109.131.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00773, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107101.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

KPI RESIDENTIAL PROPERTY 4, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 109.132.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00771, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(107102.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

KPI RETAIL PROPERTY 11, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 108.128.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00765, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(107104.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

LORLUXVIN, Société à responsabilité limitée,

(anc. LES CAVES ST THOMAS LUX, S.à r.l.).

Enseigne commerciale: LES CAVES ST THOMAS LUX.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 90, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 69.456.

L'an deux mille six, le douze septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société LES CAVES ST THOMAS LUX, S.à r.l. (la Société), une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 90, rue de Cessange, L-1320 Luxembourg,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 69.456, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 22 avril 1999, publié au Mémorial C numéro 499 du 29 juin 1999.

Les statuts de la Société ont été modifiés suivant assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue sous forme d'acte notarié, le 28 février 2005, publié au Mémorial C numéro 658 du 6 juillet 2005.

L'assemblée se compose des deux (2) seuls et uniques associés, à savoir:

1.- Monsieur Patrick René Bertrand, agent commercial, né à Bergerac (France), le 21 février 1952, demeurant au 6, rue de Renaulrupt, F-57155 Marly;

2.- Madame Fabienne Muller-Maggioni, commerçante, née à Thionville (France), le 11 avril 1961, épouse de Monsieur Patrick Bertrand, demeurant au 6, rue de Renaulrupt, F-57155 Marly.

Lesquels comparants, ici personnellement présents, ont exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Exposé préliminaire

Suivant deux (2) actes de cessions de parts sociales sous seing privé, conclus à Luxembourg, le 13 juin 2005, les associés actuels, Monsieur Patrick René Bertrand et Madame Fabienne Muller-Maggioni, susnommés, ont acquis toutes les quatre cent quatre-vingt-seize (496) parts sociales, Monsieur Patrick René Bertrand, à raison de deux cent quatre-vingt-dix-huit (298) parts sociales et Madame Fabienne Muller-Maggioni, à raison de cent quatre-vingt-dix-huit (198) parts sociales que le seul ancien associé, Monsieur Richard Thomas, directeur de société, demeurant au 25, Domaine de la Möselle, F-57970 Illange, détenait dans la Société LES CAVES ST THOMAS LUX, S.à r.l.

Lesdits actes de cessions de parts sociales, signés ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte avec lequel ils seront enregistrés.

Ceci exposé, les deux seuls et uniques associés prémentionnés, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs résolutions, prises chacune séparément, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme:

Première résolution

Madame Fabienne Muller-Maggioni, préqualifiée, nommée par assemblée générale extraordinaire sous seing privé, en date du 14 juin 2005, aux fonctions de seule et unique gérante de la Société, déclare accepter au nom et pour compte de la société, lesdites cessions de parts sociales dressées sous seing privé, en date du 13 juin 2005 et les considérer comme dûment signifiées à la Société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil et conformément à l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

Les associés décident, afin de refléter la nouvelle répartition des parts sociales dans la Société, de modifier en conséquence l'article six des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

Art. 6. «Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) représenté par quatre cent quatre-vingt-seize (496) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Patrick René Bertrand, agent commercial, né à Bergerac (France), le 21 février 1952, demeurant au 6, rue de Renaulrupt, F-57155 Marly, deux cent quatre-vingt-dix-huit parts sociales	298
2.- Madame Fabienne Muller-Maggioni, commerçante, née à Thionville (France), le 11 avril 1961, épouse de Monsieur Patrick Bertrand, demeurant au 6, rue de Renaulrupt, F-57155 Marly, cent quatre-vingt-dix-huit parts sociales	198
Total: quatre cent quatre-vingt-seize sociales	496»

Troisième résolution

Les associés décident de modifier la raison sociale de la Société en adoptant celle de LORLUXVIN et décide concomitamment de faire adopter par la Société l'enseigne commerciale LES CAVES ST THOMAS LUX.

Quatrième résolution

Afin de refléter le changement au niveau de la dénomination sociale et l'adoption d'une enseigne commerciale, les associés décident de modifier en ce sens l'article quatre (4) des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

Art. 4. «La société prend la dénomination de LORLUXVIN pouvant exercer le commerce sous l'enseigne LES CAVES ST THOMAS LUX.»

Dont acte, passé à Belvaux, en l'étude du notaire instrumentant, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P.R. Bertrand, F. Muller-Maggioni, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 septembre 2006, vol. 907, fol. 16, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 29 septembre 2006.

J.-J. Wagner.

(107774.3/239/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2006.

**LORLUXVIN, Société à responsabilité limitée,
(anc. LES CAVES ST THOMAS LUX, S.à r.l.).
Enseigne commerciale: LES CAVES ST THOMAS LUX.**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 90, rue de Cessange.

R. C. Luxembourg B 69.456.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 29 septembre 2006.

J.-J. Wagner.

(107777.3/239/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2006.